N° 203.

ESSAI

SUR LES EFFETS ET LES PROPRIÉTÉS MÉDICAMENTEUSES

DU TARTRATE

D'ANTIMOINE ET DE POTASSE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 6 décembre 1826, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR FRANÇOIS COURREGÉ,

Département du Gers.

Quemadmodum sanitas omnium rerum pretium excedit, omnisque felicitatis fundamentum est; ita scientia vitæ ac sanitatis tuendæ omnium nobilissima omnibusque hominibus commendatissima esse debet. HOFFMANN.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de médecine, rue des Maçons Sorbonne, n.° 13.

1826.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER, *Examinateur.*
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils, *Président.*
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT, *Examinateur.*
Hygiène	BERTIN, *Suppléant.*
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DÉSORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN, *Examinateur.*
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, PINEL VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Andral.	Gerdy, *Examinateur.*
Arvers.	Kergaradec.
Baudeloque	Lisfranc.
Bouvier.	Maisonabe.
Breschet, *Suppléant.*	Parent du Chatelet.
Cloquet (Hippolyte).	Pavet de Courteilles.
Cloquet (Jules).	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Velpeau.
Gérardin, *Examinateur.*	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

Comme un faible témoignage d'une reconnaissance sans bornes.

F. COURREGÉ.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

ESSAI

SUR LES EFFETS ET LES PROPRIÉTÉS MÉDICAMENTEUSES

DU TARTRATE

D'ANTIMOINE ET DE POTASSE.

TARTRATE *d'antimoine et de potasse*, *tartrate* ou *tartrite antimonié de potasse*, *tartre stibié*, *tartre émétique*, *émétique*. Telles sont les dénominations que l'on a successivement données à un sel double, composé d'acide tartarique, de protoxide d'antimoine et de potasse. *Adrien de Mynsicht* est le premier qui en ait parlé; il le fit connaître en 1631, dans son ouvrage intitulé *Thesaurus medico-chimicus*; c'est un médicament très-actif, dont la manière d'agir est très-compliquée. De toutes les substances que nous offre la matière médicale, celle-ci est la plus employée, et j'oserai le dire, celle qui peut être la plus utile, administrée convenablement, et si elle produit souvent des accidens, doit-on en être surpris, lorsqu'un moyen aussi énergique est tous les jours administré, quelle que soit la nature de la maladie, le tempérament du sujet, etc., pourvu que l'appétit soit perdu ou diminué, et que la bouche soit mauvaise? Prescrit sur des indications aussi vagues, quel est le médicament aussi actif que celui-ci et qui ne partagerait pas cet inconvénient?

Les bornes dans lesquelles j'ai été obligé de me restreindre pour

ne pas donner à ma dissertation une étendue trop considérable, ne m'ont permis de traiter que d'une manière très-superficielle un sujet aussi vaste et aussi important. Pour éviter toute espèce de répétition, je parlerai d'abord des effets de l'émétique ; ensuite des avantages que la thérapeutique peut en retirer; en troisième lieu, des doses et du mode d'administration.

I. Les effets de l'émétique présentent quelques différences, suivant qu'on l'introduit dans l'estomac, qu'on l'injecte dans les veines, qu'on le donne en lavement, qu'on l'applique sur un cautère, un vésicatoire ou une plaie, qu'on fait avec lui des frictions sur la peau.

Un quart-d'heure ou demi-heure après l'introduction de l'émétique dans l'estomac, on éprouve un sentiment de pesanteur à l'épigastre, des rapports nauséeux ont lieu, la salive coule avec abondance, la face s'altère; s'il existe un érysipèle sur cette partie, quelquefois il disparaît momentanément. Toute la peau pâlit; il y a des horripilations, quelquefois un tremblement de la lèvre inférieure : on éprouve une anxiété générale, une faiblesse extrême, un grand trouble dans les idées : il y a de légers efforts de vomissement, le pouls est petit et irrégulier, la respiration est petite et fréquente. Si l'émétique n'a été donné qu'à petites doses (un quart de grain à un grain), quelquefois il ne se montre pas d'autres symptômes : le plus souvent, cependant, après un temps plus ou moins long, il s'y joint des coliques, des borborigmes, des selles plus ou moins abondantes : cet effet est surtout produit lorsque l'émétique a été donné dans une grande quantité d'eau ; mais s'il a été donné à des doses plus fortes (un grain à trois grains), à ces symptômes se joint un malaise plus considérable, les muscles abdominaux, le diaphragme, se contractent violemment, le pouls s'accélère, la peau, qui auparavant était pâle, se colore; des larmes coulent involontairement ; le corps se couvre d'une moiteur et d'une sueur générale ; les contractions des muscles abdominaux et du diaphragme deviennent plus violentes, les matières contenues dans l'estomac et le duodénum, celles dont l'émétique a déterminé

la sécrétion, sont rejetées avec impétuosité ; alors l'estomac est chaud et douloureux, un resserrement pénible se fait ressentir à l'épigastre; quelques instans de calme et de repos succèdent ordinairement aux vomissemens ; bientôt après de nouvelles contractions succèdent avec les mêmes symptômes que les premières, et ces alternatives de calme et d'agitation durent plus ou moins de temps, suivant la susceptibilité du sujet, et l'irritation plus ou moins vive qu'a occasionnée le vomitif; enfin le calme définitif se rétablit ; il est bientôt accompagné du sommeil et d'une diaphorèse générale ; dans quelques circonstances, et chez quelques sujets sensibles et irritables, les vomissemens sont accompagnés de crampes et de mouvemens convulsifs, de douleurs à la région de l'estomac, de syncopes, etc.; souvent, les vomissemens sont accompagnés ou suivis de l'effet purgatif.

Tels sont les effets que produit ordinairement l'administration d'une première dose d'émétique; mais si on le continue à de courts intervalles, et à des doses élevées, très-souvent on les voit cesser bientôt; fréquemment alors l'appétit paraît augmenter, et le malade est tourmenté de la faim ; on peut au bout d'un certain temps, administrer jusqu'à un gros et plus de ce sel dans les vingt-quatre heures sans produire aucun effet fâcheux. On observe alors des effets très-remarquables, et qu'il est impossible d'expliquer; le pouls se ralentit considérablement sans cependant perdre de sa force et de sa vivacité, la transpiration cutanée est en général beaucoup augmentée, les sueurs peuvent même devenir continuelles. Au bout de quelque temps de l'emploi continu de ce moyen, il arrive un moment, sans qu'on puisse le prévoir, ni en deviner la cause que le malade éprouve du dégoût, un malaise général, une grande répugnance pour ce médicament, et souvent même les vomissemens reparaissent : il faut alors en interrompre l'emploi, même à petites doses ; il pourrait devenir nuisible. *Rasori* prétend que l'aptitude que montre l'organisme vivant à supporter des doses considérables de tartre stibié sans produire des vomissemens, ni aucun autre symptôme d'action forte sur le canal digestif, n'appartient qu'à son état

morbide, se borne à lui seul, augmente ou diminue avec lui, et ne dure pas plus que lui. Ces idées si séduisantes ont été démenties par l'expérience, qui a prouvé qu'une personne en santé pouvait le prendre à des doses élevées sans éprouver d'autres effets que ceux que je viens d'indiquer.

Injecté dans les veines, l'émétique donne lieu à des vomissemens, à des selles plus ou moins copieuses, et produit à peu de chose près les mêmes effets que lorsqu'il est administré par la bouche; seulement ils se montrent avec beaucoup plus de promptitude, et sont plus violens à doses égales.

Donné en lavement, appliqué à la surface d'un cautère, d'un vésicatoire, d'une plaie, d'un ulcère, il irrite les parties avec lesquelles on le met en contact; s'il est absorbé en certaine quantité et porté dans le torrent circulatoire, il produit des nausées, des vomissemens, et à peu près les mêmes effets qu'administré par la bouche ou qu'injecté dans les veines : ces effets qui tiennent à l'absorption de l'émétique, varient en raison des causes qui font varier cette fonction.

Employé en friction, mêlé avec de l'axonge, il détermine quelquefois des évacuations alvines, jamais des vomissemens; le plus souvent il produit, au bout de deux ou trois jours, une éruption de pustules qui paraissent toutes isolément, et qui ressemblent beaucoup à celles de la petite vérole; elles sont très-douloureuses et se remplissent de pus; elles ne tardent pas à se dessécher et à former des croûtes, qui, en tombant, laissent souvent de petites ulcérations qui suppurent pendant long-temps, et dont l'empreinte reste après la cicatrisation. L'autopsie des personnes empoisonnées par cette substance, les expériences que l'on a faites sur les animaux vivans pour déterminer son mode d'action, nous ont fait voir qu'indépendamment de l'inflammation des parties avec lesquelles on le met en contact, l'émétique déterminait l'irritation des poumons et de toute l'étendue du canal digestif; ces résultats ont été obtenus quelles qu'aient été les parties sur lesquelles on l'ait appliqué, pourvu qu'elles aient permis

son absorption ; du reste, ils pouvaient être prévus en examinant avec soin les symptômes qu'il produit.

II. Les avantages que la thérapeutique retire de l'emploi de l'émétique peuvent provenir de l'irritation qu'il exerce sur le canal digestif, de l'évacuation des matières que ce canal contient, de l'affaissement dans lequel il jette momentanément l'économie animale, de l'ébranlement qui résulte des secousses que le vomissement produit, de son emploi comme sudorifique, comme expectorant, comme épispastique.

Seuls ou réunis, un à un, deux à deux, ses effets peuvent être d'une grande utilité en médecine ; dans la plupart des cas, on peut à volonté, en variant les doses, ou le mode d'administration, augmenter ou diminuer l'intensité de chacun d'eux.

J'étudierai les avantages que le praticien peut retirer de chacun de ces effets pris à part ; je parlerai ensuite des cas dans lesquels l'expérience a constaté l'efficacité du tartre stibié, sans que jusqu'à présent l'on sache trop auquel de ses effets l'on doit attribuer ce résultat avantageux.

Les avantages que la médecine peut retirer de l'irritation que produit l'émétique dépendent de son action locale et de son action révulsive : son action locale peut être utile pour réveiller l'action de l'estomac engourdi par des poisons narcotiques, pour faciliter les digestions que l'atonie de cet organe rend pénibles. Dans les maladies que l'on désigne sous le nom d'*embarras gastrique*, de *fièvre bilieuse*, lorsque le malade éprouve de l'anxiété, des nausées, qu'il accuse un goût bilieux continuel à la bouche, une douleur sus-orbitaire, et qu'en même temps la soif est nulle ; la langue large et pâle à ses bords, chargée à son centre de mucosités épaisses, jaunâtres ; le ventre souple, sans fièvre, sans chaleur vive à la peau, sans douleur à l'abdomen, surtout lorsque ces circonstances se rencontrent chez des gens mous, lymphatiques, qui habitent des pays froids et humides, qui se nourrissent de fécules, de laitage ; elle est encore

utile dans les hydropisies en augmentant les sécrétions et les exhalations qui se font sur la surface gastro-intestinale, et en activant l'absorption ; elle devient un besoin pour l'économie chez les gens qui ont coutume de prendre l'émétique à certaines époques régulières. Son action révulsive peut être utile pour détourner une congestion sanguine qui se forme vers quelque organe essentiel à la vie, ou pour amoindrir celle qui se serait déjà formée ; c'est encore sur son effet révulsif que l'on compte lorsqu'on le donne à petites doses dans les coups sur la tête, dans les apoplexies, etc.

On ne peut nier, car l'observation le démontre chaque jour, que des matières contenues dans le canal alimentaire ne puissent produire une foule de symptômes, soit locaux, soit sympathiques, des accidens plus ou moins graves, et même souvent mortels ; on ne peut nier non plus, car l'observation le démontre également tous les jours, que l'évacuation de ces matières ne fasse cesser les accidens variés, et souvent très-graves, que leur présence avait occasionnés. Dans ce cas-ci, l'on conçoit et l'on explique facilement le mécanisme de la guérison ; l'esprit saisit un rapport entre l'action de l'agent employé et la disparition de la maladie ; l'émétique peut opérer ce résultat avantageux de deux manières, en provoquant des vomissemens et en déterminant des évacuations alvines.

Les vomissemens sont utiles lorsqu'un corps étranger est arrêté dans l'œsophage, et ne peut en être retiré ni poussé dans l'estomac ; lorsque des corps étrangers d'un petit volume, comme du verre pilé, existent dans l'estomac, et irritent ce viscère par leur propriétés physiques ; lorsque des alimens ou des boissons indigestes de mauvaise qualité, ou des alimens et des boissons de facile digestion, de bonne qualité, mais pris en quantité trop considérable, déterminent des accidens ; l'émétique est un excellent moyen dans les empoisonnemens, lorsque la substance vénéneuse est narcotique, lorsqu'elle est peu irritante, et qu'elle a besoin d'être absorbée pour produire ses effets délétères ; et même quoiqu'elle soit fortement irritante, si l'on ne connaît pas de

contrepoison, et qu'au moyen de l'eau, la titillation de la luette on ne puisse en déterminer l'expulsion; il le serait également lorsque des vers existent dans l'estomac, si, comme le prétendent quelques médecins, nous avions des signes certains pour connaître leur présence dans ce viscère.

Il est à peu près certain que l'estomac et le duodénum contiennent quelquefois une bile tellement âcre, tellement irritante qu'elle excorie, qu'elle enflamme les parties qu'elle touche; la saveur caustique qu'accusent quelquefois les malades en vomissant des matières bilieuses, le soulagement marqué qui suit cette évacuation semblent prouver cette idée et commander l'administration d'un vomitif pour expulser cette humeur ainsi altérée, en même temps que par des moyens appropriés, et dont je ne parlerai pas ici, on combattra la cause de son altération.

Le tartre stibié peut encore devenir fort utile, en activant le mouvement péristaltique des intestins, pour remédier aux accidens que peuvent occasionner les substances étrangères et nuisibles existant dans ces viscères, au séjour trop prolongé des matières excrémentitielles.

Les avantages que procure l'évacuation des substances nuisibles qui se trouvent dans le canal digestif, sont d'autant plus grands, d'autant plus évidens qu'on l'obtient plus tôt.

L'affaiblissement momentané que produisent les premières doses d'émétique, les angoisses précordiales qui précèdent le vomissement doivent avoir une grande influence sur l'économie animale: on ne connaît pas bien tous les avantages que peut en retirer la thérapeutique; les chirurgiens ont visé uniquement à cet effet en conseillant le tartre stibié à faibles doses, lorsque la force du sujet, les contractions fortes des muscles empêchent de réduire une luxation.

Les secousses, l'ébranlement que produit le vomissement en réveillant l'action des solides, peuvent être d'une grande utilité dans les hydropisies passives, dans les hémorrhagies de même nature. On a

encore profité de ces secousses pour expulser des calculs biliaires, pour faire rejeter des corps étrangers engagés dans le larynx ou la trachée-artère, pour déterminer le détachement et l'expulsion de la fausse membrane qui se forme dans le croup : on les a conseillées pour faire percer des vomiques. C'est l'analogie qui a conduit à cette pratique : on a vu quelquefois des malades, qui, après une péripneumonie, étaient restés faibles, languissans, éprouvant tous les symptômes de la phthisie, rendre par la bouche, après un choc violent, une chute d'un lieu assez élevé, des secousses fortes et répétées, une quantité considérable de pus, et la guérison suivre d'assez près cette évacuation. Cette méthode n'est pas sans danger; elle doit être employée avec beaucoup de réserve, parce qu'il n'y a pas de signe certain de l'existence des vomiques, parce que l'émétique est un faible moyen pour les faire percer, et que, lors même qu'on obtiendrait ce résultat, il pourrait être plus nuisible qu'avantageux.

Les sueurs que détermine l'action de l'émétique ne sont pas dues uniquement aux secousses du vomissement, comme quelques médecins l'ont cru, puisque cet effet a lieu, soit que l'émétique ait été administré à trop petites doses pour produire le vomissement, soit que donné à hautes doses, à la manière des contre-stimulistes, il ne détermine pas cet acte; elles sont dues, en grande partie du moins, à l'action stimulante du tartre stibié sur la peau ; cet effet peut être utile dans les affections cutanées chroniques, la goutte, les rhumatismes chroniques, les douleurs sciatiques, la colique des peintres, etc., dans la rougeole, la scarlatine, la variole, et autres éruptions, lorsqu'elles sont languissantes et qu'il n'y a pas d'organe essentiel à la vie d'enflammé. Est-ce à la propriété qu'a le tartre émétique de stimuler la peau et d'activer la sécrétion des sueurs, que l'on doit rapporter les avantages que l'on en obtient dans l'invasion des maladies contagieuses? ou bien doit-on rapporter ce résultat avantageux aux secousses, à l'ébranlement général qu'il produit, ou à quelqu'autre de ses effets? je l'ignore : son utilité n'en est pas moins constatée. Je me bornerai à rapporter le témoignage d'un excellent observateur (*Lind.*)

« Les effets, dit-il, de cette espèce d'antidote, sont si bien connus « dans cet hôpital (Haslar), et nos expériences réitérées en ont si « pleinement constaté les avantages, que les gardes et les autres per- « sonnes employées dans les salles des fiévreux, y ont tout de suite « recours d'elles-mêmes sitôt qu'elles se sentent malades, et rare- « ment il manque de prévenir la maladie qu'on avait de justes rai- « sons de craindre. »

On l'emploie aussi tous les jours pour augmenter l'énergie des poumons, activer la sécrétion de leur muqueuse dans les catarrhes chroniques, dans la dernière période des catarrhes aigus, vers la fin des péripneumonies, après la chute de l'inflammation ; lorsque chez des sujets faibles, âgés, peu irritables, gorgés de sucs, l'expectoration se fait difficilement, qu'il existe une gêne dans la respiration qui dépend de la présence de mucosités épaisses, abondantes.

Le tartre stibié est assez rarement employé en frictions, quoique le caractère remarquable de l'éruption fasse penser qu'elle peut être d'une grande utilité en médecine, lorsqu'on n'a pas besoin d'une irritation puissante, et qu'il n'est pas nécessaire qu'elle se développe promptement; on l'a employé dans certaines fièvres intermittentes opiniâtres, dans la coqueluche, certaine toux dont on ignorait la cause.

Il a été fréquemment employé dans le traitement des angines; il est rarement nuisible et très-souvent utile, surtout après l'emploi des saignées chez les sujets gras, d'un tempérament lymphatique : il fait la base du traitement empirique, mais efficace, que l'on suit à la Charité dans la colique de plomb.

L'émétique à hautes doses a été donné avec succès dans l'hydrothorax, l'hydrocéphale, le rhumatisme articulaire; il l'a été également dans la pleurésie, la pneumonie aiguë, lorsque la faiblesse du sujet ne permettait pas de mettre en usage les évacuations sanguines : mais quelle est la manière d'agir dans ce cas? *Razori* l'attribue à sa propriété contre-stimulante; mais ce médecin a accordé cette propriété à tant de substances dont la nature et la vertu sont si différentes :

d'ailleurs, comment nous expliquera-t-il qu'à une certaine époque ce médicament détermine des effets qui, pour être guéris, demandent les contre-stimulans les plus énergiques? M. *Laennec* lui attribuait la propriété d'activer l'absorption, et en faisait dériver ses effets avantageux; mais rien ne prouve cette assertion. D'autres médecins, et en assez grand nombre, croient qu'il agit par dérivation; en un mot en déterminant une véritable gastro-entérite : mais les praticiens qui ont employé ce moyen, assurent n'avoir jamais vu des symptômes de gastro-entérite naître et persister sous l'influence de ce moyen, et qu'au contraire on a presque toujours vu disparaître pendant son administration ceux qui existaient auparavant. L'anatomie pathologique a de même fait voir la muqueuse gastro-intestinale d'une pâleur remarquable après son emploi. Ces explications, comme on le voit, ne peuvent soutenir un examen sévère : l'on se rendrait, je crois, mieux raison de sa manière d'agir, en supposant qu'il irrite la plupart de nos tissus, en même temps qu'il agit sur le système nerveux comme calmant; mais qu'il a besoin d'être donné à des doses assez considérables pour produire ce dernier effet qui, en se développant, paralyse l'action vitale et empêche l'irritation de naître. Cette hypothèse est vraisemblable; elle explique pourquoi il est d'autant moins vomitif, qu'il est administré à plus fortes doses : pour l'appuyer, je pourrais encore faire remarquer que le pouls éprouve une diminution remarquable de fréquence, qu'il y a de l'accablement, une débilité musculaire très-prononcée.

III. Les doses, le mode d'administration de l'émétique doivent varier selon la surface avec laquelle on le met en contact.

Lorsqu'on l'emploie en frictions, on le mêle presque toujours avec l'axonge : la préparation la plus employée, est la pommade d'Autenrieth, qui se compose avec cinq parties d'émétique et seize d'axonge, et que l'on applique sur la peau à la dose de deux ou trois gros. Il est souvent utile de faire de nouvelles frictions pour assurer la sortie des boutons, et empêcher leur avortement.

Donné en lavement, il peut l'être à des doses assez considérables. On y a rarement recours à cause de l'incertitude de son action.

Injecté dans le système veineux, il doit l'être à faibles doses et dans une petite quantité de liquide : cette méthode est dangereuse ; on ne doit l'employer qu'autant qu'il serait absolument impossible de le faire pénétrer dans l'estomac, que l'indication du vomissement serait évidente, qu'elle serait urgente, que des accidens graves feraient craindre la mort si on ne le provoquait pas, et qu'il n'y aurait aucun autre moyen de le faire : ce cas s'est présenté à *Kohler*, sur un soldat, qui, en mangeant avec beaucoup de précipitation, pour avoir une part plus forte à un repas qu'il faisait avec ses camarades, avala, tout entier, un morceau assez considérable de tendon de bœuf, qui s'arrêta au milieu de l'œsophage : ce soldat fut attaqué sur-le-champ de convulsions, et tomba par terre : on fit toutes les tentatives possibles pour retirer le corps étranger, ou le pousser dans l'estomac, ce fut en vain : les convulsions devinrent continues ; le ventre se tuméfia, la face, les pieds, les mains, devinrent froids, le pouls petit et lent, une sueur froide couvrit tout le corps : dans cette extrémité, *Kohler* se décida à injecter l'émétique dans une veine du bras ; au bout d'une demi-heure, il survint un vomissement violent : le corps fut rejeté au loin, et les accidens cessèrent. Les frictions avec le tartre stibié que l'on a proposées dans ce cas, sont un moyen inutile, qui ne produit jamais ou presque jamais le vomissement ; effet dont cependant on a besoin. J'en dirai autant de son administration en lavement, de son application à la surface, d'un cautère, d'un vésicatoire ; peut-être devrait-on, plutôt que d'injecter l'émétique dans le système veineux, faire une incision dans une partie où l'absorption fût très-active, et introduire ce moyen dans la plaie.

L'émétique ingéré dans l'estomac doit être proscrit toutes les fois que cet organe est enflammé ; les doses, le mode d'administration, doivent varier suivant le but que l'on se propose ; on le donne dans une petite quantité d'eau, et à la dose d'un sixième de grain plu-

sieurs fois dans la journée, lorsqu'on ne désire qu'exciter la muqueuse pulmonaire, et déterminer l'excrétion des mucosités qui engouent le poumon : lorsque les avantages que l'on en attend dépendent de l'irritation de l'estomac, des nausées qu'il produit, de l'accablement dans lequel il jette, on le donne à la dose d'un quart de grain à un grain, dans un liquide d'une température plutôt froide que chaude; on le donne à une quantité plus considérable, un à trois grains, dans une ou deux pintes de liquide, lorsque l'on veut exciter les évacuations alvines ; d'autres fois on le donne à la dose d'un grain à trois grains dans l'intention de produire des vomissemens : en le faisant, on peut avoir deux buts, 1.° d'évacuer les matières contenues dans l'estomac; 2.° de déterminer des secousses. Dans le premier cas, il faut le donner dans deux ou trois verres d'eau tiède, qui doivent être pris à un quart d'heure d'intervalle : si la substance que l'on veut faire rejeter pouvait irriter l'estomac par ses propriétés physiques, on aurait soin de faire prendre, avant l'administration du vomitif, des pommes de terre, des choux, ou tout autre corps qui enveloppât les aspérités de la substance : sitôt que les nausées se prononcent, on doit faire boire une grande quantité d'eau tiède, pour rendre les vomissemens moins pénibles; dans le second cas, on le fait prendre dans une petite quantité d'eau.

Quand on veut produire le vomissement, il faut le donner de préférence dans l'état de vacuité de l'estomac, dans l'apyrexie, le matin lorsque les forces ont été suffisamment réparées par le sommeil, à moins que quelque accident grave, n'en exige la prompte administration, comme une indigestion, un empoisonnement, etc. Les secousses qui accompagnent le vomissement, le raptus sanguin qui se fait vers l'encéphale, la réaction qui succède à l'affaissement que produit l'émétique, rendent son administration dangereuse dans les anévrismes du cœur et les gros vaisseaux, dans les hernies étranglées, dans les congestions cérébrales, chez les individus pléthoriques, sujets à des saignemens de nez, à des crachemens ou à des vomissemens de sang, chez des femmes sujettes à des pertes; dans les inflammations

fortes, dans les fièvres violentes, lorsque la nature est occupée de quelque évacuation salutaire, chez les personnes très-faibles, très-nerveuses, dans les convulsions, etc.

On n'avait guère dépassé les doses que je viens d'indiquer, jusque dans ces derniers temps, que *Razori* a montré qu'on pouvait, avec avantage, le donner à un gros et même à un gros et demi dans la journée. On commence ordinairement par la dose de six à douze grains, dose extrêmement faible en comparaison de celle à laquelle on peut parvenir, s'il y a tolérance. On ne peut déterminer, *à priori*, si cette heureuse condition existe ; on n'a pour cela que la voie de l'expérience. *Razori* conseille de se guider sur l'intensité des symptômes ; cependant il avoue que cet indice ne fournit pas toujours la mesure certaine de l'aptitude à supporter le médicament, parce que les symptômes ne sont pas toujours proportionnés au degré de force de la maladie qui les produit ; ordinairement les premières doses déterminent des évacuations très-abondantes par le haut e par le bas ; très-souvent ces effets cessent bientôt si on insiste sur ce remède : lorsque la seconde prise ne les arrête pas, souvent la troisième ou la quatrième le fait. M. *Laennec* était dans l'usage d'aider la tolérance en ajoutant au liquide de l'opium ou quelqu'une de ses préparations en petite quantité. On donne le médicament dans de l'eau à une température fraîche; on évite avec soin l'eau tiède, parce qu'étant très-nauséabonde par elle-même, elle facilite le vomissement.

J'ai indiqué les doses qui conviennent en général chez un adulte ; mais une infinité de circonstances peuvent les faire varier; de ce nombre sont : le tempérament, le genre d'alimentation, la saison, le climat, l'âge, le sexe, l'état de l'estomac, les substances avec lesquelles on l'associe : ainsi les sujets gras, robustes, dont la sensibilité obtuse n'a pas été réveillée par des émotions vives et répétées ; ceux qui habitent des pays humides, qui vivent de laitage ou d'autres alimens adoucissans, sont moins sensibles à l'action de l'émétique, et peuvent en prendre des doses capables d'incommoder fortement les personnes placées dans des circonstances différentes. *Tissot* dit qu'il y avait dans

les montagnes du Valais des hommes qui prenaient pour se purger vingt et même vingt-quatre grains de vert d'antimoine ; les doses doivent être plus fortes chez le vieillard que chez l'adulte, chez l'adulte que chez l'enfant, chez l'homme que chez la femme ; lorsque l'estomac est plein d'alimens, que lorsqu'il est vide ; lorsqu'il est frappé d'asthénie, que lorsqu'il est irrité ; elles doivent être également plus fortes chez les hypochondriaques, dans la colique de plomb, lorsqu'on l'associe avec des substances émollientes, narcotiques ; elles doivent être plus faibles, lorsqu'on le donne combiné avec des toniques, des excitans ou des purgatifs.

Ici se termine mon travail : j'ai parlé des effets de l'émétique ; j'ai examiné les avantages que pouvait en retirer la thérapeutique ; j'ai fini en parlant des doses et du mode d'administration. Je n'ai pu que jeter un coup-d'œil rapide sur un sujet aussi vaste ; j'ai dû en élaguer oute discussion pour ne pas donner à ma dissertation une étendue trop considérable : cette même considération m'a empêché de parler de ses propriétés, soit physiques, soit chimiques, de sa préparation, de rechercher quelle est la partie sur laquelle il doit exercer son action pour mettre en jeu les forces capables de produire le vomissement, et quelles sont ces forces. Heureux ! si, malgré ces omissions, ce travail obtient l'indulgence des professeurs de cette célèbre école.

APHORISMI.

I.

Cautus sis in emeticis et purgantibus, propinandis, iterandis, ne signa saburræ fallacia habeas pro veris. Stool, *aph.* 841.

II.

Corpora oportet, ubi quis purgare vult, facilè fluentia reddere, et si quidem velit efficere facilè fluentia sursùm, alvum sistere: si verò deorsùm, humectare. Hipp., *sect.* 7, *aph.* 70.

III.

Non febricitanti appetitus dejectus, et oris ventriculi morsus, et tenebricosa vertigo, et os amarescens sursùm purgante opus esse, indicant. Hipp., *sect.* 4, *aph.* 17.

IV.

Purgandum in valdè acutis, si materia turgeat, eâdem die, morari enim in talibus malum. Hipp., *sect.* 4, *aph.* 10.

V.

A diuturno alvi profluvio detento, sponte superveniens vomitus, alvi profluvium solvit. Hipp., *sect.* 6, *aph.* 15.

VI.

Purgandum, æstate quidem, magis superiores ventres, hyeme verò inferiores. Hipp., *sect.* 4, *aph.* 4.